



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-016-2018-02

PUBLIÉ LE 8 FÉVRIER 2018

Sommaire

Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi

IDF-2018-02-08-001 - AVIS DE PUBLICATION MODIFICATIF DE LA
COMPOSITION DE LA COMMISSION PARITAIRE REGIONALE
INTERPROFESSIONNELLE D'ILE- DE - FRANCE (2 pages)

Page 3

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2018-02-08-002 - Arrêté modifiant l'arrêté n° IDF-2018-01-26-001 du 26 janvier 2018
portant renouvellement des membres du comité des partenaires du transport public (CPTP)
en Ile-de-France (2 pages)

Page 6

IDF-2018-02-08-003 - Arrêté relatif à la composition de la commission territoriale de la
région d'Ile-de-France du Centre National pour le Développement du Sport (4 pages)

Page 9

Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de
la consommation, du travail et de l'emploi

IDF-2018-02-08-001

AVIS DE PUBLICATION MODIFICATIF DE LA
COMPOSITION DE LA COMMISSION PARITAIRE
REGIONALE INTERPROFESSIONNELLE D'ILE- DE -
FRANCE



La Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail, et de l'emploi de la région d'île de France

**AVIS DE PUBLICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PARITAIRE REGIONALE
INTERPROFESSIONNELLE DE LA REGION D'ILE DE FRANCE
POUR LE MANDAT 2017-2021**

**Article L. 23-112-5 du code du travail
Article R. 23-112-14 du code du travail**

Considérant :

- l'arrêté du 1^{er} juin 2017 portant attribution des sièges de membres des commissions paritaires régionales interprofessionnelles ;
- les désignations effectuées par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs auxquelles ont été attribués des sièges ;
- les avis publiés au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'île de France respectivement les 23 juin et 02 octobre 2017 fixant comme suit la composition de la commission paritaire régionale interprofessionnelle de la région d'Ile de France :

Qualité (représentant employeur/salarié)	Nom et prénom du représentant	Profession du représentant	Organisation d'appartenance
Représentant salarié	BONA BRICHE Elisabeth	Juriste en droit social	CFE CGC
Représentant salarié	BRIMBOEUF Marcel	Educateur	CFDT
Représentant salarié	DELORIDO Sandrine	Secrétaire administrative	CGT
Représentant salarié	GAIGNARD Joana née BALLET	Accompagnatrice multimédia	CFDT
Représentant salarié	GUILLARD Julie	Secrétaire juridique	CGT
Représentant salarié	IGHOUD Taïbi	Secrétaire	CGT
Représentant salarié	NUNES Antonio	Chauffeur livreur	UNSA
Représentant salarié	RAPIN Sylvain	Luthier	CGT
Représentant salarié	SAOUD Hassina	Secrétaire	CGT-FO
Représentant salarié	THOUVENEL Joseph	Rédacteur web	CFTC
Représentant employeur	BAUDIN Marilyne	Secrétaire générale	U2P
Représentant employeur	GIGNOUX Aude	Gérante	CPME
Représentant employeur	HABI Hacene	Chef d'entreprise	MEDEF
Représentant employeur	HATTAIS Sylvie	Dirigeante d'entreprise	MEDEF
Représentant employeur	HENCKES Bruno	Gérant	MEDEF

Représentant employeur	HISSETTE Renaud	Gérant	CPME
Représentant employeur	PIERREPONT Marc	Directeur	CPME
Représentant employeur	ROUBAUD Philippe	Gérant à la retraite	CPME
Représentant employeur	TROY Jackie Xiaohua	Gérante	CPME

- la désignation complémentaire effectuée par le MEDEF ;

La commission paritaire régionale interprofessionnelle de la région d'Ile de France est complétée par la candidature suivante :

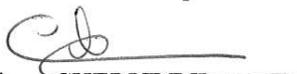
Qualité (représentant employeur/salarié)	Nom et prénom du représentant	Profession du représentant	Organisation d'appartenance
Représentant employeur	HENRY Maryvonne	Avocat et médiateur	MEDEF

A compter de la présente publication, cette désignation complémentaire effectuée par le MEDEF peut être contestée dans un délai de quinze jours devant le tribunal d'instance du ressort territorial de la DIRECCTE, sis square Stalingrad - BP 217 - 93533 Aubervilliers Cedex.

La présente liste est publiée au recueil des actes administratifs et est également mentionnée sur le site internet de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, et de l'emploi.

Fait à Aubervilliers, le **08 FEV. 2018**

La directrice régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi d'Ile de France,



Corinne CHERUBINI

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2018-02-08-002

Arrêté modifiant l'arrêté n° IDF-2018-01-26-001 du 26
janvier 2018 portant renouvellement des membres du
comité des partenaires du transport public (CPTP) en
Ile-de-France

SGAR/PMI/SC/BRR

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté n°IDF-2018-01-26-001 du 26 janvier 2018 portant renouvellement des membres du comité des partenaires du transport public (CPTP) en Ile-de-France

LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

- VU** le code des transports, notamment ses articles D1241-67 à D1241-76 relatifs au comité des partenaires du transport public en Île-de-France,
- VU** l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 modifiée relative à l'organisation des transports de voyageurs en Île-de-France,
- VU** le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 modifié relatif à l'organisation des transports de voyageurs en Île-de-France,
- VU** l'arrêté préfectoral n°IDF-2018-01-26-001 du 26 janvier 2018 portant renouvellement des membres du comité des partenaires du transport public (CPTP) en Ile-de-France,
- VU** la demande formulée par Madame Valérie LACROUTE, députée de Seine-et-Marne, au syndicat des Transports d'Ile-de-France, en date du 5 février 2018 ;
- SUR** proposition du préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris,

ARRÊTE

Article 1^{er}

A l'article 1^{er} de l'arrêté n° 2018-01-26-001 du 26 janvier 2018 susvisé, les dispositions du

« 4. au titre des collectivités participant au financement des services de transport de personnes d'Ile-de-France :

B) Groupement des autorités responsables de transport (GART) :

- M. Jean-Paul MARTINERIE, Premier adjoint au Maire de Châtenay-Malabry (92) ;
- Non désigné ;
- Non désigné. »

... / ...

sont remplacées par les dispositions suivantes :

« 4. au titre des collectivités participant au financement des services de transport de personnes d'Ile-de-France :

B) Groupement des autorités responsables de transport (GART) :

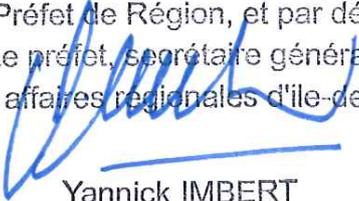
- M. Jean-Paul MARTINERIE, Premier adjoint au Maire de Châtenay-Malabry (92) ;
- Mme Valérie LACROUTE, députée de Seine-et-Marne ;
- Non désigné. »

Article 2

Le Préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 8 FEV. 2018

Pour le Préfet de Région, et par délégation
Le préfet, secrétaire général
pour les affaires régionales d'Ile-de-France


Yannick IMBERT

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2018-02-08-003

Arrêté relatif à la composition de la commission territoriale
de la région d'Ile-de-France du Centre National pour le
Développement du Sport

Direction régionale de la jeunesse, des sports
Et de la cohésion sociale d'Ile-de-France

ARRETE

**Relatif à la composition de la commission territoriale de la région d'Ile-de-France
du Centre National pour le Développement du Sport**

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE,
PREFET DE PARIS**

**OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU le Code du Sport et notamment les articles R.411-12 ; R.411-13 à R. 411-21,
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU le décret n° 2006-248 du 2 mars 2006 portant création du Centre National pour le Développement du Sport ;
- VU le décret n°2016-191 du 24 février 2016 relatif à la commission du conseil d'administration et des commissions territoriales du Centre National pour le Développement du Sport ;
- VU la désignation effectuée par la présidente du comité régionale olympique et sportif d'Ile-de-France en date du 9 mai 2017;
- SUR proposition du préfet secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La commission territoriale est constituée par :

✓ *Trois membres de droit :*

- Le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris, délégué territorial ou son représentant,
- Le Directeur régional de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile de France, délégué territorial adjoint ou son représentant,
- La Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France, ou son représentant

✓ *Dix agents des services déconcentrés de l'Etat ou leurs suppléant(e)s:*

- Laurent de LAMARE, directeur régional adjoint de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France
- Suppléant : Sophie CHAILLET, directrice régionale adjointe de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France

- Christèle GAUTIER, responsable du pôle sport de la DRJSCS d'Ile-de-France
- Suppléante : Emmanuelle D'ANNA coordinatrice administrative et financière au pôle sport de la DRJSCS d'Ile-de-France

- Jeanne DELACOURT, directrice départementale adjointe de la cohésion sociale de Paris
- Suppléant : Bertrand GALLET, chef du service sport de la DDCS de Paris

- David DUMAS, directeur départemental adjoint de la cohésion sociale de Seine-et-Marne
- Suppléante : Nadia ARAUJO, chef du service sport de la DDCS de Seine-et-Marne

- Emmanuel RICHARD, directeur départemental de la cohésion sociale des Yvelines
- Suppléante : Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, chef du service sport de la DDCS des Yvelines

- Nicolas DROUART, directeur départemental adjoint de la cohésion sociale de l'Essonne
- Suppléant : Eric VEGAS-DANGLA, chef du service cohésion territoriale de la DDCS de l'Essonne

- Christine JACQUEMOIRE, directrice départementale de la cohésion sociale des Hauts-de-Seine
- Suppléant : Pierre-Alexis LATOUR, chef du service sport, jeunesse et vie associative de la DDCS des Hauts-de-Seine

- Alexandre MARTINET, directeur départemental de la cohésion sociale de la Seine-Saint-Denis
- Suppléant : Pascal LAHITTE, conseiller d'animation sportive à la DDCS de Seine-Saint-Denis

- Jean-Philippe GUILLOTON, directeur départemental de la cohésion sociale du Val-de-Marne
- Suppléant : Pierre-Philippe CAMPOCASSO, chef du service sport de la DDCS du Val-de-Marne

- Anne SCHIRRER, directrice départementale adjointe de la cohésion sociale du Val-d'Oise
- Suppléante : Vincent de PETRA, chef adjoint du service sport de la DDCS du Val-d'Oise

- ✓ **Cinq représentants du mouvement sportif ou leurs suppléant(e)s :**
 - Hughes CAVALLIN, trésorier général du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France, président de la Ligue de Tennis de Paris
 - Suppléante : Anne DE BOURNONVILLE, trésorière adjointe du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France - membre du Comité directeur de la Ligue Ile-de-France de la Fédération sportive et culturelle de France

 - Michel JOMIN, vice-président du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France, président honoraire du Comité régional Ile-de-France de Canoë-Kayak
 - Suppléant : Pierre MAHAUT, vice-président du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France, membre du Comité directeur de la Ligue Ile-de-France de Voile

 - Michel ABRAVANEL, président de la Ligue Ile-de-France des Sports de Glace, membre du Comité directeur du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France
 - Suppléant : William LEGUY, président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Val-de-Marne

 - Frédéric LAFERRIERE, président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Paris
 - Suppléant : Jean DI MEO, président du Comité Départemental Olympique et Sportif des Hauts-de-Seine

 - Jean-Pierre BADIN, vice-président délégué du Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines
 - Suppléant : Bernard LE DUS, vice-président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Val d'OISE

- ✓ **Un conseiller régional désigné par l'Association des régions de France ou son (sa) suppléant(e) :**
 - Patrick KARAM, vice-président du Conseil régional d'Île-de-France
 - Suppléant : *en attente de désignation*

- ✓ **Un conseiller départemental issu d'un département de la région désigné par l'Assemblée des départements de France ou son (sa) suppléant(e) :**
 - Madame Martine BULLOT, Vice-présidente du Conseil départemental de la Seine-et-Marne
 - *Suppléant : en attente de désignation*

- ✓ **Deux maires ou adjoints au maire de communes de la région désignés par l'Association des maires de France, dont un désigné en accord avec l'Association nationale des élus en charge du sport ou leurs suppléant(e)s :**
 - Titulaire : Jean-Pierre HENO, Maire adjoint chargé des sports de Créteil (94000)
 - Suppléant : François ROUSSEAU, maire adjoint chargé des sports d'Orsay (91400)

- Titulaire : Pierre GREGOIRE, Maire adjoint chargé des sports d'Ezanville (95460)
- Suppléant : Dominique VERGNE maire adjoint chargé des sports du Perreux sur Marne (94170)

✓ **Un président d'établissement public de coopération intercommunale de la région désigné par l'Assemblée des communautés de France ou son(sa) suppléant(e) :**

- *Titulaire : en attente de désignation*
- *Suppléant : en attente de désignation*

ARTICLE 2 :

L'arrêté préfectoral IDF-2017-07-31-006 du 31 juillet 2017 relatif à la composition de la commission territoriale de la région d'Ile-de-France du Centre National pour le Développement du Sport est abrogé.

ARTICLE 3 :

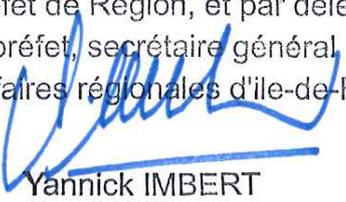
Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France et le délégué territorial adjoint sont chargés de l'exécution du présent arrêté. Celui-ci sera notifié au directeur général du Centre National pour le Développement du Sport ainsi qu'aux membres de la commission territoriale d'Ile-de-France du Centre National pour le Développement du Sport, et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 8 FEV. 2018

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,

Michel CADOT

Pour le Préfet de Région, et par délégation
Le préfet, secrétaire général
pour les affaires régionales d'Ile-de-France


Yannick IMBERT